

L'ONPE présente la
PLATEFORME COLLABORATIVE
pour **LE RÉSEAU DES ODPE** en partenariat avec IdealCo

Un outil d'échanges pour les référents des ODPE

L'ONPE a mis en place cette plateforme collaborative pour optimiser la communication entre les ODPE et avec l'ONPE. Cet outil vise à partager des travaux et des expériences initiés par les acteurs de terrain et à favoriser la capitalisation des connaissances dans le champ de la protection de l'enfance. Pour y accéder, il suffit de suivre [ce lien](#)

Les objectifs



Être
à l'écoute
des ODPE

Par l'accompagnement des référents ODPE dans leurs missions respectives et leur travail quotidien d'observation de la protection de l'enfance.



Proposer un
lieu de partage
et d'échanges

Par la possibilité de poser des questions ou de publier une contribution *via* le fil d'actualité ou le tchat. Par l'utilisation de la salle virtuelle ou du calendrier partagé pour impulser une dynamique de travail.



Accéder à
un espace
national de
ressources

Avec l'espace documentaire qui rassemble les travaux et les études essentiels au quotidien d'un ODPE.



Valoriser les
productions
des ODPE

En les rendant visibles grâce à plusieurs supports de valorisation : la plateforme des ODPE, la lettre de l'ONPE, le site de l'ONPE.

Vidéo d'utilisation
de la plateforme



Comment valoriser vos documents ODPE ?

Un circuit de transmission en 5 étapes



1 IDENTIFIER LES DOCUMENTS

Préciser la typologie du document selon cette classification :

- Données statistiques
- Études et recherches
- Guides méthodologiques
- Rapports ODPE
- Fiches de dispositifs innovants
- Documents administratifs et constitutifs

2 QUALIFIER LES DOCUMENTS

Caractériser les documents avant leur transmission en indiquant :

- La date
- L'auteur (DEF, département, chercheur...)
- Le sujet grâce à des mots clés (maltraitance, indicateurs, schéma départemental...)
- Les sources
- La nature des données analysées (quantitatif/qualitatif)



3 DEUX CIRCUITS D'ENVOI

Directement sur la plateforme collaborative des ODPE

OU

Transmission par courriel onpe.reseauodpe@france-enfance-protgee.fr

Publication sur le fil d'actualité de la plateforme

4 ARCHIVAGE DANS L'ESPACE DOCUMENTAIRE

L'ONPE vérifie les documents transmis et les archive sur la plateforme selon certains critères :

- Document présentant un intérêt durable en protection de l'enfance
- Document présentant des garanties méthodologiques
- Document propice à alimenter les réflexions et pratiques d'autres départements



5 VALORISATION DANS LA LETTRE ONPE ET SUR LE SITE INTERNET

L'ONPE met en avant, avec l'accord des référents ODPE, les documents ayant une portée nationale, un caractère intéressant ou innovant, présentant des garanties méthodologiques et des résultats jugés concluants.